

**DG Marché intérieur et services**

Unité Droit des sociétés, gouvernement  
d'entreprise et délinquance financière  
[markt-cg-fin-inst@ec.europa.eu](mailto:markt-cg-fin-inst@ec.europa.eu)

Bruxelles, le 14 septembre 2010

Monsieur le Commissaire,

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) est l'organe représentatif d'environ un million d'avocats européens, appartenant aux barreaux qui en font partie, dans 31 pays membres effectifs et 11 pays associés et observateurs.

Vous trouverez en pièce jointe la réponse du CCBE au livre vert sur « le gouvernement d'entreprise dans les établissements financiers et les politiques de rémunération ».

Le CCBE estime que les questions posées dans le livre vert ne traitent pas les causes principales ni les questions politiques et juridiques qui ont provoqué la crise financière. Le CCBE considère que les causes et les problèmes principaux de la crise financière qui restent à régler politiquement et juridiquement sont les suivants : le manque de fonds propres des banques ; les titrisations multiples, le financement à long terme avec refinancement à court terme ; la création de structures de titrisation en dehors des bilans des banques traitant une grande variété de titres couverts par des créances hypothécaires, de titres garantis par des actifs et de produits dérivés ; l'absence de certification de ces produits et le manque de réglementation des activités de ces produits. Le CCBE croit fermement qu'il demeure toujours aussi urgent de faire face à ces problèmes qui sont encore en suspens et risquent de provoquer une autre crise financière mondiale dans un avenir proche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, en l'assurance de ma très haute considération.



José-María Davó-Fernández  
Président du CCBE